

**Conférence de Presse
Ville de Lanester
19 Avril 2021**

Objet : Gestion différenciée du Parc du Plessis – Expérimentations et innovations écologiques

Entre deux rivières, ponctuée de nombreux espaces verts, Lanester est une Ville Nature.

Plus de la moitié de la commune est aujourd’hui classée en zone agro naturelle, c’est un patrimoine qu’il nous importe d’entretenir et même de développer en plaçant la végétalisation de la Ville au cœur des priorités de l’équipe municipale.

Les différents parcs et jardins qui jalonnent notre commune sont autant de terrains d’expérimentation et de développement de techniques pour les agents du service environnement afin de s’adapter au quotidien, d’accompagner la nature plutôt que de vouloir la dompter.

C’est à ce titre que le service a recours depuis plusieurs années à la Gestion Différenciée : adapter un niveau d’entretien plus ou moins fréquent en fonction de la nature même de l’espace et de son usage en termes de fréquentation. Ce mode de gestion s’est rapidement développé sur la ville et le parc du Plessis d’une superficie de 11,5 ha, riche en termes de diversité et d’arbres majestueux, n’en a pas fait exception.

Le parc du Plessis est de tous les usages : récréatif, ludique, pédagogique et d’animation, sportif, détente et intimiste, écologique dans le sens « poumon vert en cœur de ville », il paraît évident d’y aménager des équipements et mobiliers adaptés à chaque besoin d’usage.

Son entretien y est différencié : hauteur de tonte, de coupe ou de fauchage variable, mulching, prairie en jachère, lisière de bois éclaircie pour apporter de la lumière ou au contraire combler un espace, ne plus tondre sous certains arbres, laisser la flore spontanée se développer par endroit, adopter la binette par moment ou au contraire tolérer le verdissement des allées... il apparaît plus facile d’opérer des expérimentations au sein d’un grand parc que sous les fenêtres d’un immeuble.

Ces nouvelles méthodes adoptées par les 35 agents du service environnement, un service moteur sur le Pays le Lorient pour faire évoluer les pratiques, sont étudiées pour être adoptées et renforcées au jardin du Scarh (avenue Gabriel Péri, au bout du Pont des Indes), au Parc Nelson Mandela Dulcie-September et au Parc du Plessis à compter de ce printemps.

**Gilles Carreric
Maire**